

Au secours du Japon

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de samaritains voueront leur attention à cet objet et s'efforceront d'adresser leurs communications en temps utile.

Avec nos meilleures salutations,

Le Secrétariat central de l'Alliance suisse des samaritains,
A. RAUBER.

Au secours du Japon

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, les sociétés de la Croix-Rouge du monde entier ont collaboré pour venir en aide à la Croix-Rouge japonaise ensuite du tremblement de terre de ce pays.

La Croix-Rouge suisse a envoyé fr. 20 000 pris sur son modeste capital.

La Croix-Rouge allemande a fait 20 l. stg.

La Croix-Rouge américaine a réuni près de 9 000 000 de dollars. La promptitude avec laquelle les souscriptions ont afflué aux Etats-Unis, ensuite d'un appel du Président Coolidge, est vraiment remarquable: en 24 heures, New-York donna 500 000 dollars. Dix vaisseaux chargés de milliers de tonnes de marchandises, de médicaments, de nourriture, de vêtements et de matériaux de construction quittaient les côtes américaines pour traverser le Pacifique.

Les Croix-Rouges argentine, belge, britannique, canadienne, cubaine, danoise,

néerlandaise, norvégienne, suédoise, tchécoslovaque et d'autres ont ouvert des souscriptions nationales.

En Angleterre, 15 jours après la catastrophe, les fonds recueillis en faveur du Japon dévasté atteignaient 80 000 l. stg.

En France et dans ses colonies, des sommes énormes ont été recueillies, plus de 3 000 000 à la fin de septembre.

L'Italie a pu faire des expéditions de marchandises pour une valeur de près de 2 000 000 de liras. La Croix-Rouge polonaise a envoyé de l'argent et des étoffes, la Russie a expédié des médicaments.

Enfin le Comité international de Genève, de même que l'Union internationale de secours aux enfants ont reçu des milliers de francs destinés aux Japonais.

L'entr'aide internationale, par le canal de la Croix-Rouge, n'est pas — on le voit par les chiffres qui précèdent — un vain mot.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel Assemblée générale du 8 novembre 1923

Charmante réunion annuelle, à laquelle plus de 30 membres avaient pu assister. Le président, M. le Dr de Marval, ouvre la séance, et dans son rapport sur l'exercice écoulé, dit entr'autres:

« Rien d'extraordinaire ne s'est passé au cours de l'exercice qui vient de s'écouler. Notre section l'a commencé avec 95 mem-

bres, il se termine avec 100 membres. Il y a bien eu quelques démissions et quelques admissions, de même de quelques transferts; ceux-ci n'ont cependant guère modifié le nombre de nos membres.

Nous comptons, à fin juin 1923: 83 infirmières, 5 infirmiers, 12 releveuses.

Je regrette que le recrutement ne se